

Attestation de conformité citerne mazout enterrée classe 3.



- Client :
- Adresse : rue des Zillemb 37
S&S Somze
- Tél. : 0478 521 238
- N° TVA :
- Validité/plaquette : 3 ans / mois.
verte orange rouge

→ Numéro d'attestation : 8730

→ Date de contrôle : 1 / 7 / 2014

Données du réservoir :

- Date de mise en service du réservoir : + 30 ans
- Re-contrôle : non oui → N° d'attestation : 3824 Date : 12 / 2011
- Capacité du réservoir : ± 3000 Litres.
- Situation du réservoir : sol page gauche → accessible
 inaccessible → enfouie encuvée
- Type de réservoir : métal polyéthylène autre :
- simple paroi double paroi
→ n° réservoir :
- épaisseur de(s) paroi(s) :mm.
- diamètre de la cuve : + 185 cm.
- forme du réservoir : cylindrique autre :

Données de contrôle :

contrôle périodique vente bâtiment

- Résultat vérification appareil de contrôle préalable au test : OK
- N° AgrW technicien : N° AgrW. TUS-013/A/01 (C). N° AgrW. TUS-013/A/02 (TH).
- N° appareil : N° 150000730 (1). N° 150020043 (2).
- Type de contrôle : dépression-ultrasons dépression (testo)
- Date de contrôle de l'appareillage utilisé : 12 / 2013
- Équipements du réservoir : → système anti-débordement : sifflet sonde aucun
→ système de détection de fuite : oui non
→ protection cathodique : oui non
- Niveau de liquide : avant : 33 cm. après : 33 cm.
- Présence d'eau : avant :cm. après :cm.
- Présence de salissure dans la chambre de visite : non oui → type : terre
- Réservoir contrôlé à -0,16 bar.
- Mesure dans le liquide : -4 hors du liquide : -4
- Résultat du contrôle :

Remarque(s)/schéma(s) : Citerne étanche

Je déclare avoir effectué les contrôles qui sont prévus par la législation sur la pollution du sol

Nom et signature du technicien.

Nom et signature du client.



Suivant arrêté du gouvernement wallon du 14/08/2008. A la date du contrôle d'étanchéité, Scaillet Carl délivre un verdict et une attestation de conformité. Ce contrôle ne garantit cependant pas l'usure de la citerne et des tuyauteries après ce test. Scaillet Carl ne prévoit donc pas de période d'étanchéité pour l'avenir.